



Adhrez au SE-Unsa.....

Entrants dans le mtier 2021-2022

Adhrez et profitez ds à prsent :

- ▶ de notre accompagnement personnalis au cours de votre carrire (mouvement, avancement, RDV de carrire) ;
- ▶ de notre appui, aide, soutien via nos quipes de proximit ;
- ▶ de notre communication lectronique ;
- ▶ de nos publications à votre domicile ;
- ▶ de rductions jusqu'à 60 % sur les spectacles, le cinma, le shopping ou les vacances.

Vous pouvez ggalement adhrez en ligne, par carte bancaire sur se-unsa.org

Nouvel adhrent Renouvellement

Nom d'usage :

Prnom :

Nom de naissance :

Nee le :

Adresse personnelle :

Portable : Tlphone :

Adresse ml personnelle :

Dpartement de rattachement :

Nom et adresse de l'cole/l'tablissement d'exercice :

JE SUIS

- EAP tudiante En Prpro
- Stagiaire
- PE Certifie CPE PLP PEPS Agrgee PsyEN (option
- Ma discipline 2^d degr :

- Stagiaire ▶ 60 €
- tudiante/EAP/En Prpro ▶ 40 €

Montant de la cotisation :

.....

- Mode de paiement : Chque Prlvements fractionns automatiques (*) :
- ▶ Premire demande
 - ▶ Renouvellement

J'adhre au Syndicat des Enseignants-Unsa

La cotisation comprend notamment l'abonnement à l'Enseignant pour un montant total de 36 € annuel.

Date : Signature :

Les informations recueillies sont destines au fichier du SE-Unsa. Elles seront utilises pour vous donner des informations syndicales susceptibles de vous interesser. Tout adhrent du SE-Unsa est adhrent de l'Unsa Education et de l'Unsa. Conformment à la loi du 6 janvier 1978 modifiee, vous disposez d'un droit d'accs, de rectification et d'opposition en adressant un courriel accompagn d'une piece d'identite à dbo@se-unsa.org

(*) document à remplir au verso

À retourner à :

Plusieurs possibilits :

- Cline ou Florent

- 15 rue A. Morlon, 58000 Nevers

- entree_metier.58@se-unsa.org





Adhérez au SE-Unsa.....

- Demandez votre guide métier à votre section locale
- Abonnez-vous à notre lettre en ligne nationale sur se-unsa.org rubrique *Abonnement/Lettre de l'enseignant*
- Abonnez-vous à nos infolettres catégorielles sur se-unsa.org rubrique *Abonnement/Lettres catégorielles*

Instructions pour le prélèvement fractionné(*)

- ▶ Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
- ▶ Dater et signer
- ▶ Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos), en joignant un Rib ou un Rice.

(*) prélèvements fractionnés automatiques en 10 fois maximum (d'octobre à juillet) sans frais



Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-Unsa à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE-Unsa. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.



Référence Unique Mandat :
(Réservé au créancier)

Paiement : récurrent

Veuillez compléter tous les champs(*) du mandat, joindre un Rib ou Rice, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur

Vos Nom Prénom(*) :

Votre Adresse(*) :

.....

Code postal(*) :

Ville(*) :

Pays(*) :

Identifiant Créancier SEPA : **FR16ZZZ401981**

Nom : **Syndicat des Enseignants - UNSA**

Adresse : **209 Boulevard Saint-Germain**

Code postal : **75007**

Ville : **PARIS**

Pays : **FRANCE**

IBAN(*) :

BIC(*) :

Le(*) :

Signature(*) :

À(*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

N.B. : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.